

En deçà du cartésianisme ? Descartes péronien : le *Studium bonae mentis*

I. ÊTRE CARTÉSIEN

Le colloque¹ qui nous réunit a un sous-titre qui ne saurait étonner : *Descartes et son interprétation*. Comme la présentation du colloque l'indique, ce sous-titre vise pour une part à rapporter à la philosophie de Descartes celles de ses successeurs qui ont prétendu l'exposer, la suivre ou la développer, éventuellement pour constituer leur propre doctrine. C'est le cas de ceux que l'historiographie a appelés « cartésiens », après qu'eux-mêmes, comme leurs détracteurs, se sont nommés ainsi, avant d'y accoler une épithète pour les distinguer des grands post-cartésiens, à commencer par Malebranche² : « premiers cartésiens », « cartésiens mineurs » ou quelquefois « petits cartésiens », de Reneri, Tobie d'André ou Clauberg, dans les Pays-Bas, à Geulincx ou Wittich ; de Clerelier, Du Roure ou Poisson, en France, à Regis ou Cally, au début du XVIII^e siècle. L'histoire en a été faite par Francisque Bouillier³, qu'ont complétée plusieurs savants, tels Paul Dibon ou Geneviève Rodis-Lewis⁴ — c'est encore en ce sens que le *Bulletin cartésien* admet la catégorie bibliographique des « cartésiens » ou qu'une collection de « textes cartésiens en langue française » est publiée par les éditions Vrin⁵. Il y a là un

¹ Par la richesse de ses discussions, le colloque fut aussi un véritable séminaire : que Tamás Pavlovits en soit vivement remercié. J'ai donc maintenu pour la publication la forme orale de cette communication.

² Sur la mention ambiguë de Malebranche « au nombre de ces philosophes », voir en particulier la *Défense de l'auteur de La recherche de la vérité contre l'accusation de M. de La Ville*, OCM, XVII-1, 509 (ainsi que la *Réponse de M.****, *ibid.*, 481).

³ *Histoire de la philosophie cartésienne*, 3^e éd., Paris, Delagrave, 1868, 2 vol.

⁴ Voir les synthèses de ces deux historiens dans le *Grundriss der Geschichte der Philosophie, Die Philosophie des 17. Jahrhunderts*, t. 1, éd. par Jean-Pierre Schobinger, Bâle, Schwabe, 1993, respectivement pp. 349-397 pour « Der Cartesianismus in der Niederlanden », et pp. 398-445 pour « Der Cartesianismus in der Frankreich ».

⁵ Sous la direction de Denis Moreau. Reste que le premier volume de cette collection, qui comprend les *Méditations sur la métaphysique* de Lanion et les *Méditations métaphysiques* de Fédé témoigne bien du « processus de recouvrement du cartésianisme proprement dit par la philosophie malebranchiste » (Jean-Christophe Bardout, introduction au volume, Paris, Vrin, 2009, p. 7) – même s'il n'y eut jamais peut-être de « cartésianisme proprement dit » (voir *infra* la note 16).

courant de pensée⁶, qui réunit ceux qui se sont eux-mêmes compris comme disciples de Descartes, ce qui implique une obédience de principe, partielle ou voulue totale, à la philosophie de Descartes, laquelle ne va pas sans l'établissement d'une orthodoxie, sans prosélytisme et même sans effets de mode – dont on pourrait retracer les avatars non seulement jusqu'au début du XVIII^e siècle, mais même jusqu'à sa fin, avec la pièce « féministe » de Mme de Genlis, *Le Club des dames ou le retour de Descartes*⁷. Naturellement, une telle « fidélité » ne va pas sans infidélité, c'est-à-dire sans schismes et sans hérésies, comme dans toute secte philosophique : on connaît l'anagramme que colporte Leibniz, souvent irrité par la fidélité sectaire et le dogmatisme des cartésiens : *Cartesius – sectarius*⁸. Or un phénomène sectaire, qui multiplie les doctrines *ad mentem Cartesii*, tend toujours à la répétition et à la scolarisation, quelques modifications qui y soient plus ou moins volontairement apportées – on pourrait en trouver l'archétype dans la longue *Préface* de Clerselier et dans les *Remarques* de La Forge à la première édition du traité de *L'homme* en 1664. « Cartésien » désigne alors ce que l'on croit conforme à la doctrine constituée publiée, ou publique, de Descartes, prise dans son ensemble et telle qu'on la comprend à un moment où à un autre de l'histoire, ce qui ne va pas sans mettre l'accent sur telle ou telle œuvre ou sur telle ou telle thèse. On pourra alors évaluer le cartésianisme des cartésiens, spécialement celui des « petits cartésiens », en fonction du degré de fidélité à la doctrine constituée et à l'acceptation explicite ou au refus assumé des thèses de Descartes les plus caractéristiques ou les plus difficiles à maintenir – que l'on songe aux « polémiques sur la création des possibles et sur l'impossible dans l'école cartésienne » dont Geneviève Rodis-Lewis a fait naguère l'histoire en classant les cartésiens, du pseudo-Ameline (1667) à Poiret (1715), selon qu'ils furent défenseurs ou adversaires de la doctrine dite de la création des vérités éternelles⁹ – rien d'étonnant alors à ce que l'on puisse à rebours nommer aussi

⁶ Un courant de pensée, plus qu'une « école » : ce dernier mot est employé par Geneviève Rodis-Lewis, même si elle distingue la diffusion du cartésianisme dans les universités des Pays-Bas, qui emprunte surtout « la forme du commentaire », de sa diffusion en France, qui « limita cet aspect scolaire » et vit se répandre « maints petits ouvrages » de présentation et de développement de la doctrine cartésienne (voir, outre la contribution au *Grundriss* citée à la note précédente, « L'école cartésienne et ses limites », dans Yvon Belaval (dir.), *Histoire de la philosophie* II, Paris, Gallimard, pp. 383-403) – il n'entre pas dans mon propos de faire droit à ces distinctions qui engageraient la discussion d'une « scolastique » cartésienne.

⁷ 1784, cité in François Azouvi, *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Paris, Fayard, 2002, p. 62. Le « féminisme » des « femmes cartésiennes » commence dès le dernier tiers du XVII^e siècle : qu'il me suffise de citer Mlle Dupré, nièce de Desmarets de Saint-Sorlin, « qui avait reçu le surnom de la Cartésienne » ou Mme de Grignan, que Mme de Sévigné appelait « ma chère petite cartésienne » (Francisque Bouillier, *Histoire de la philosophie cartésienne*, t. I, p. 442 et p. 439).

⁸ Selon Geneviève Rodis-Lewis, *Descartes*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 309.

⁹ *Studia cartesiana*, 2, Amsterdam, 1981, pp. 105-123, repris dans *Idées et vérités éternelles chez Descartes et ses successeurs*, Paris, Vrin-Reprise, 1985, pp. 139-157 ; voir aussi notre « Arnauld : A Cartesian Theologian ? Omnipotence, Freedom of Indifference and the Creation of the

« cartésienne » une thèse spécifique de Descartes détachée de son contexte : ainsi « cartésien » se dit, depuis Kant, de l'argument ontologique, *cartesianischer Beweis*¹⁰. Mais, quels que fussent les choix que les cartésiens opérassent dans les thèses cartésiennes, et quelque délicate que soit l'évaluation de ce qu'ils pussent retrancher de la doctrine cartésienne en prétendant rester cartésiens malgré son édulcoration, la cohérence doctrinale d'ensemble autorise à employer « cartésien » pour ce qui reste *en gros* conforme aux éléments fondamentaux de la méthode, de la métaphysique et de la physique de Descartes. On peut donc discuter qu'il en aille avec ces auteurs d'une véritable *interprétation* de Descartes, eux qui prétendent bien plutôt à son explicitation ou, comme dit Poisson, à un « commentaire » ou des « remarques »¹¹ – sauf à entendre *interprétation* selon son modèle musical. De ce point de vue, les auteurs les plus intéressants sont sans doute ceux qui essaient d'élaborer, à partir de la doctrine de Descartes et toujours en se voulant parfaitement fidèles *ad mentem Cartesii*, ce qu'il n'a pas élaboré lui-même, comme une logique (Poisson, Clauberg), dans la période qui précède la publication des *Regulae ad directionem ingenii*, parues en néerlandais en 1684 et en latin en 1701. Au demeurant, bien des cartésiens ne tiennent pas la doctrine cartésienne pour achevée : elle requiert donc des compléments. Comme le disait Ferdinand Alquié à propos de Clerselier et La Forge, ils « gardaient alors le souci de parfaire une œuvre que la mort avait interrompue »¹². Mais là encore, ces prétendus compléments ne valent pas véritablement comme des interprétations, sauf à donner lieu au développement d'un problème pris en lui-même et à sa solution : ainsi en va-t-il de l'occasionalisme, qu'on peut bien qualifier d'interprétation de Descartes en ce qu'il se veut une solution¹³ à ce qui resterait aporétique chez lui, ce qui ne va évidemment pas sans modification de la théorie initiale – modification qui s'est souvent avérée être une théologisation, au moins sous la forme d'une augustinisation¹⁴. L'hypertrophie de la question de la causalité entre la substance matérielle et la substance spirituelle puis en chacune d'elles et la rationalisation de la cause¹⁵ suffisent peut-être, du reste, à rendre compte de ce que l'histoire du cartésianisme dans la seconde moitié du

Eternal Truths », dans E. J. Kremer (dir.), *Interpreting Arnauld*, University of Toronto Press, 1996, pp. 91-110 ; version française dans le *XVII^e siècle*, 1996, 2, pp. 259-276.

¹⁰ *Der einzig mögliche Beweisgrund zu einer Demonstration des Daseins Gottes*, III, 5, Ak. II, 162 ; *Kritik der reinen Vernunft*, A 602 / B 630, Ak III, 403 ; pour *ontologischer Beweis*, *Der einzig mögliche Beweisgrund*, *ibid.*, 160-162 et *KRV*, A 591-592 / B 619-620, Ak III, 396-397.

¹¹ Voir Nicolas Poisson, *Commentaire ou Remarques sur la Méthode de René Descartes*, Vendôme, 1670 (réimpression New York, Garland, 1987).

¹² F. Alquié, *Le cartésianisme de Malebranche*, Paris, Vrin, 1974, p. 43 – ce sera encore vrai, et peut-être plus vrai que de tous les autres, de Malebranche.

¹³ Ce qui n'empêche nullement cette « solution » d'avoir divisé les « cartésiens », comme Francisque Bouillier le note au commencement du chapitre sur Malebranche de son *Histoire*, *op. cit.*, t. II, p. 3.

¹⁴ Voir Henri Gouhier, *Cartésianisme et augustinisme au XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1978.

¹⁵ Voir mon *Causa sive ratio. La raison de la cause, de Suarez à Leibniz*, Paris, PUF, 2002.

XVII^e siècle s'identifie avec l'histoire de l'occasionalisme. En ce sens, et en ce sens seulement, on peut sans doute parler d'*interprétation* de Descartes pour le Malebranche de *La recherche de la vérité*¹⁶, à condition de préciser aussitôt que les compléments, les modifications et même les transpositions¹⁷ que Malebranche impose à la philosophie cartésienne ne cessent jamais de l'être au titre de sa fidélité même aux principes de Descartes, accomplissant d'avance la prétention de comprendre Descartes mieux qu'il ne s'est compris lui-même, selon la devise de l'herméneutique attribuée à Schleiermacher et reprise de Kant à propos de Platon¹⁸. Enfin, le mot d'*interprétation* semble valoir cette fois au sens plénier pour un Pascal et peut-être un Fénelon, dont il sera question dans ce colloque¹⁹. Aussi n'en parlé-je pas davantage, d'autant que je me suis efforcé naguère de caractériser cet usage de Descartes en recourant au concept de subversion²⁰. Bref, *to* « cartésien » *legetai pollachôs* – il reviendra à d'autres d'ordonner la multiplicité des sens de « cartésien » quand ce mot s'applique, bien évidemment, à ceux qui ne sont pas Descartes, mais dont la philosophie personnelle engage son interprétation. Que peut bien signifier en revanche la question autrement étonnante qui constitue le titre même de ce colloque : *Descartes est-il cartésien ?*

II. DESCARTISTE, CARTISTE, CARTÉSIEEN, PÉRONIEN

Commençons par un point de vocabulaire. Descartes lui-même n'eût peut-être pas aimé qu'on le nommât « cartésien », ou qu'on nommât « cartésienne » sa philosophie, voire celle de ses disciples. Tout simplement parce que « carté-

¹⁶ Je dis prudemment le Malebranche de *La recherche de la vérité* pour laisser de côté ici la question de savoir quand et dans quelle mesure prend son essor le « malebranchisme » entendu comme système de philosophie nettement distingué du cartésianisme ; voir Ferdinand Alquié, *Op. cit.*, pp. 37-43 et *supra* la note 5.

¹⁷ J'emprunte de nouveau le mot à Ferdinand Alquié, *Op. cit.*, p. 55-60.

¹⁸ *Herméneutique*, trad. Christian Berner, Paris, Cerf, 1989, p. 34 ; *KRV*, A 314 / B 370, Ak IV, 200. Sur cette maxime célèbre et son histoire, voir Wilhelm Dilthey, *Gesammelte Schriften*, t. V, Leipzig et Berlin, Teubner, 1924, p. 331s., Hans Georg Gadamer, *Vérité et méthode*, in *Gesammelte Werke*, Tübingen, Mohr Siebeck, 1999, t. I, p. 301s. ; puis O. F. Bollnow, « Was heisst einen Schriftsteller besser verstehen, als er sich selber verstanden hat », in *Studien zur Hermeneutik*, 1983, 1, p. 48s. ; Manfred Frank, « Die Bedeutung des Grundsatzes "Einen Autor besser verstehen als er sich verstand" », dans *Das individuelle Allgemeine. Textstrukturierung und Textinterpretation nach Schleiermacher*, Francfort am Main, 1985, pp. 358-363 ; Pier Cesare Bori, *L'interpretazione infinita : l'ermeneutica cristiana antica e le sue trasformazioni*, Bologne, Il Mulino, 1987, trad. française de François Vial, Paris, Cerf, 1991, pp. 122-129 et Christian Berner, *La Philosophie de Schleiermacher*, Paris, Cerf, 1995, p. 77s. et « Ethique et herméneutique. Remarques sur l'impératif du "mieux comprendre" », conférence à paraître.

¹⁹ Sur le concept d'interprétation au XVII^e siècle, voir *L'interpretazione nei secoli XVI e XVII*, a cura di G. Canziani e Y.-C. Zarka, Milan, FrancoAngeli, 1993.

²⁰ Voir *Pascal et la philosophie*, Paris, PUF, 1992, 2^e éd. 2007.

sien » est formé sur le latin *Cartesius*, que Descartes récuse, au moins dans un premier temps. Aussi les fidèles Clerselier et Rohault avaient-ils employé « descartiste »²¹, conformément au refus de Descartes de latiniser son nom. Baillet, dans *La vie de Mr Descartes*, rapporte :

Les Etrangers parmi lesquels il se trouva engagé d'habitudes, ne tardèrent pas à le [le nom Descartes] tourner en *Cartesius*. Cette manière de changer les noms en latin, tant par le retranchement de l'article des langues vulgaires, que par la terminaison éloignée des manières de les prononcer, était assez ordinaire parmi les gens de lettres pour empêcher que personne en fût surpris. Il fut peut-être le seul qui voulût y trouver à redire, jugeant qu'il était du devoir d'un enfant de famille de ne pas laisser altérer ou corrompre un nom qui lui aurait été scrupuleusement conservé par ses ancêtres. *Cartesius*, selon lui, était un nom feint²², plus propre à le faire méconnaître des personnes de sa connaissance et à le faire désavouer de ses parents, qu'à le faire connaître à la postérité. L'événement fit voir qu'il avait encore autre chose à craindre de cette licence de latiniser son nom, puisque quelques-uns de ses ennemis cherchant à lui dire des injures, s'avisèrent de l'appeler *Cartaceus Philosophus* [« philosophe de carte », traduit Baillet, c'est-à-dire de papier]²³. Mais il fallut céder à l'impétuosité de l'usage qui l'emporta sur ses raisonnements : et il a reconnu lui-même dans la suite du temps, que *Cartesius* a quelque chose de plus doux que *Descartes*, dans les écrits latins²⁴. Ce qui se trouve aujourd'hui confirmé par ses sectateurs, qui s'appellent même en notre langue *cartésiens* plus volontiers que *descartistes*, malgré l'épreuve que M. Rohault et M. Clerselier²⁵ avaient faite de ce dernier nom²⁶.

²¹ On trouve aussi au XVII^e siècle « cartiste », par exemple chez Jean-Baptiste de La Grange qui combat les « cartistes » dans *Les principes de la philosophie contre les nouveaux philosophes*, Paris, 1675 : voir p. 54, 353, 469 ; p. 352, Regius est qualifié de « cartiste ».

²² *Lettre à Regius* du 24 mai 1640, AT III, 68, 12-14 = *Lettres de Mr Descartes*, éd. Clerselier, Paris, 1667, t. I, 387 = *Correspondance*, éd. Jean-Robert Armogathe, Paris, Gallimard, 2013, t. II, p. 733.

²³ Il s'agit d'Arnold Senguerd (Senguerdus), selon Baillet, *Vie de Mr Descartes*, Paris, 1691, t. I, p. 13, qui présidait la *disputatio de magnete* de Schuyt, en juillet 1639 : voir Jean-Robert Armogathe, *ibid.*, p. 1121, n. 11.

²⁴ *Lettre à Mersenne* du 31 décembre 1640, AT III, 277, 5-7 = *Lettres de Mr Descartes*, t. II, 284 : « Je crois que dans l'impression [des *Méditations*] il me faudra nommer *Cartesius*, à cause que le nom français est trop rude en latin » ; voir aussi la *lettre à Mersenne* du 11 novembre 1640, AT III, 235, 14-15 = *Lettres de Mr Descartes*, t. II, 265 = *Correspondance*, éd. Armogathe, I, (« *Renati Descartes Meditationes...* ») puis celle du 27 mai 1641, *Correspondance*, éd. Armogathe, t. I, p. 465 (« retenir mon vrai nom Descartes »).

²⁵ *Lettre* de Clerselier à Fermat du 6 mai 1662, dans *Lettres de Mr Descartes*, t. III, 276.

²⁶ *Vie de Mr Descartes*, Paris, 1691, t. I, pp. 12-13. Baillet conclut : « Au reste la raison que M. Descartes avait de rejeter le nom latin de *Cartesius* paraîtra encore plus évidente et plus solide lorsqu'on saura que l'ancienne orthographe du nom de la famille était *Des Quartes* ; et dans les titres latins du quatorzième siècle, *De Quartis* ».

Mais puisque l'habitude est prise, gardons en français « cartésien » malgré Descartes, et venons-en enfin à lui.

En un premier sens, auquel Descartes eût donc apparemment préféré « descartiste », et rigoureusement synonyme de celui-ci, nous pouvons appeler « cartésien » non ce que nous savons de Descartes, mais *ce qu'il a voulu que nous sachions de lui*. Et il l'a voulu en publiant, c'est-à-dire en montant sur le théâtre du monde. « Cartésien » désigne donc les opinions qui se « trouvent expressément en ses écrits », comme Descartes le dit en désavouant Regius dans la *Lettre-préface aux Principes*²⁷ – ses écrits, c'est-à-dire les œuvres publiées ou les lettres qu'il a voulu rendre publiques en s'assurant lui-même de leur publicité, *via* Mersenne, ou en les adressant à Elisabeth, à Christine, ou à Chanut pour Christine. En ce sens, « cartésien » vaut aussi pour ce que Descartes, en s'avançant sur le théâtre du monde, a publié masqué, c'est-à-dire en paraissant – comme on parle de la parution d'un livre – d'abord anonyme²⁸. N'oublions pas qu'en 1637 Descartes a publié son premier livre anonyme, s'effaçant entièrement devant sa méthode. On n'a sans doute pas assez relevé le paradoxe qui consiste à parler en première personne, à livrer « l'histoire de [s]on esprit »²⁹ et à « y représenter [s]a vie comme en un tableau »³⁰, tout en publiant son livre sans nom d'auteur³¹ – j'en viendrai dans un instant à une autre œuvre que Descartes a eu le projet de publier *larvatus*. En un premier sens donc, « cartésien » qualifie ce que Descartes a voulu que nous sachions de lui.

²⁷ « Je suis obligé [...] de prier ici les lecteurs qu'ils ne m'attribuent jamais aucune opinion, s'ils ne la trouvent expressément en mes écrits », AT IX-1, 19, 25-20, 2. Il va de soi qu'une analyse plus fine de la catégorie de « cartésien » devrait distinguer ceux qui ont prétendu l'être du vivant de Descartes, en particulier dans les universités néerlandaises, et traiter séparément les disciplines, afin de tenir compte du statut particulier de la médecine (voir ci-dessus la note 6).

²⁸ « Ut comedi, moniti ne in fronte appareat pudor, personam induunt : sic ego, hoc mundi theatrum consensurus, in quo hactenus spectator exstiti, larvatus prodeco. De même que les comédiens, attentifs à ne pas laisser voir la rougeur sur leur front, mettent un masque ; de même moi, au moment de monter sur le théâtre du monde, où je me suis tenu jusqu'ici en spectateur, je parais masqué » ; nous citons les écrits de jeunesse de Descartes dans l'édition de *l'Étude du bon sens* par Vincent Carraud et Gilles Olivo présentée *infra*, ici II, *Registre de 1619*, pp. 64-65 (= AT X, 213, 4-7) et note 67, pp. 81-83. Pierre Costabel remarquait : « En souhaitant devenir acteur sur le théâtre du monde, Descartes a su très tôt que cela ne va pas sans aliéner une grande part de sa personnalité profonde » (*Op. cit.*, p. 183).

²⁹ *Lettre de Balzac à Descartes* du 30 mars 1628, AT I, 570, 23.

³⁰ *Discours de la méthode*, AT VI, 4, 1-2.

³¹ Outre le frontispice de la première édition du *Discours* et des *Essais*, voir principalement la *lettre à Mersenne* de mars 1636, AT I, 340, 14-16 ; les *lettres à Huygens* du 3 mars et de juin 1637, AT I, 622-623 et 637-638 puis l'*Epistola ad P. Dinet*, AT VII, 574, 22-575, 8. Descartes avait également l'intention de publier *Le monde* sans nom d'auteur : voir les *lettres à Mersenne* des 8 octobre et 18 décembre 1629, AT I, 23, 23-26 et 85, 13. Sur la volonté cartésienne d'anonymat et le statut d'auteur, voir désormais la thèse de Julia Roger, *Descartes et ses livres. L'édition comme geste philosophique*, chap. I, § 2d.

En un second sens, « cartésien » peut désigner *ce que nous savons de Descartes, mais qu'il n'a lui-même pas voulu faire connaître à ses contemporains*. Pierre Costabel remarquait naguère que « nous avons aujourd'hui un avantage sur les contemporains de Descartes, celui de disposer de documents, lettres et manuscrits, qui nous permettent de mieux comprendre l'homme, distinct de l'écrivain » – entendons, de l'écrivain qui a publié. Car l'homme, c'est-à-dire le philosophe au travail, a aussi écrit des textes non publiés – ce que nous pourrions appeler des essais, à commencer par les *Regulae ad directionem ingenii*. Pierre Costabel ajoutait : « mais cet avantage n'est réel que dans la mesure où nous acceptons l'idée que cette distinction est susceptible de nous apprendre quelque chose »³². Je vous propose d'admettre cette distinction entre ce que Descartes « écrivain » a publié et ce qu'il a « laissé soustrait à la diffusion publique ». Elle me paraît fondamentale pour aborder historiquement une œuvre dont la « cohésion doctrinale » est aussi forte que celle de Descartes. Vous voyez qu'il ne s'agit pas seulement de se donner les moyens de rendre compte du *développement* de la pensée de Descartes³³, car le développement peut se lire d'une œuvre publiée à l'autre, voire dans la même œuvre, comme c'est le cas entre les *Meditationes* et les *Responsiones*. Mais il s'agit d'accéder à ce qui fut nécessaire à l'élaboration de la philosophie de Descartes, sans cependant que Descartes ait voulu le publier, pour des raisons qui tiennent soit au vocabulaire de ces textes que je dirais de travail (qui emploient un lexique encore passablement scolastique, ou qui n'est pas définitivement fixé), soit à leur structure argumentative, soit à leur problématique même et à la nature des difficultés auxquelles ils parvenaient – que l'on songe encore aux *Regulae ad directionem ingenii*³⁴. C'est en ce sens que, dans l'article remarquable – même s'il fut peu remarqué – sur lequel je m'appuie, Pierre Costabel prenait le mot « cartésien ».

Pour éviter de donner deux sens différents, voire opposés, au même mot « cartésien » – ce que Descartes a voulu que ses contemporains sachent de sa philosophie et ce qu'il n'a pas voulu qu'ils sachent de son élaboration –, Pierre Costabel proposait, à titre expérimental, d'« user d'un adjectif permettant de traduire la nuance que “cartesius” exprime en latin par rapport à “cartesianus” ». En « conservant “cartésien” pour ce qui est lu chez Descartes écrivain et relève de la cohésion doctrinale évoquée à l'instant », Pierre Costabel appelait « “péronien” ce qui correspond à une expression plus personnelle (mais pas

³² « Physique et métaphysique chez Descartes », dans *Human Implications of Scientific Advance. Proceedings of the XVth International Congress of the Library of the History of Science*, E. G. Forbes (éd.), Edimbourg, 1978, pp. 268-277, repris in *Démarches originales de Descartes savant*, Paris, Vrin-Reprise, 1982, pp. 181-190 ; ici p. 184.

³³ Selon le titre de l'ouvrage de Geneviève Rodis-Lewis, Paris, Vrin, 1997.

³⁴ Voir, en particulier pour l'analyse du sens matériel de l'idée ou de l'expression *natura simplex*, Gilles Olivo, *Descartes et l'essence de la vérité*, Paris, PUF, 2005, chap. VI.

moins philosophique) de Descartes, sieur du Péron, gentilhomme poitevin »³⁵. On peut ainsi appeler « péroniennes » les conceptions de Descartes restées inconnues, ou tout au moins pour lesquelles il demandait à Mersenne – ou à d'autres correspondants – la plus grande discrétion, ne fût-ce que pour un certain temps. Pierre Costabel en prend deux exemples avant d'en venir aux *Regulae*, l'œuvre majeure du corpus péronien, dont Jean-Luc Marion a montré, dans *Sur l'ontologie grise de Descartes*³⁶, à quel point elle laissait encore lire une confrontation directe avec Aristote. Le premier est l'affirmation du printemps 1630, que Descartes voulait au fondement de sa physique, selon laquelle les vérités métaphysiques peuvent être démontrées d'une façon plus évidente que les démonstrations de géométrie³⁷ : sept ans plus tard, le *Discours de la méthode* n'en dit pas un mot. Second exemple : « Les *Essais* de la méthode, dont deux sur trois intéressent la physique, ne contiennent pas un mot qui soit en désaccord avec un itinéraire intellectuel inspiré par le modèle de la logique mathématique. Il y a donc manifestement, au moment de la première publication de Descartes, une différence entre ce qu'il livre au lecteur et le projet profond dont il parle seulement à quelques initiés, de manière plus ou moins explicite »³⁸.

Je voudrais aujourd'hui faire mienne la proposition de Pierre Costabel, restée sans suite aucune, en vous présentant une œuvre inachevée, qui me semble parfaitement pouvoir illustrer la distinction entre un Descartes cartésien et un Descartes péronien : le *Studium bonae mentis*. Plus exactement, il s'agit d'essayer de saisir Descartes au moment où, loin d'être sûr de lui et, en ce sens, dogmatique, comme le Descartes cartésien, il cherche sa voie. Je voudrais vous montrer un Descartes hésitant. Je ne le ferai, faute de temps, que sur un point, mais un point décisif.

III. UNE HÉSITATION PÉRONIENNE : LE *STUDIUM BONAE MENTIS*

Je m'appuierai pour cela sur l'édition que Gilles Olivo et moi venons de faire paraître sous le titre *Étude du bon sens, La recherche de la vérité et autres écrits de jeunesse (1616-1631)*³⁹. En nous demandant quand et pourquoi Descartes, de savant qu'il était, devait se faire philosophe, c'est vers le *Studium bonae mentis* que nous avons découvert qu'il fallait principalement nous tourner. De quand

³⁵ « Physique et métaphysique chez Descartes », p. 184. Le titre « sieur du Péron » servait à distinguer Descartes de son frère aîné Pierre ; voir *La vie de Mr Descartes*, t. I, p. 12.

³⁶ Paris, Vrin, 2^e éd. 1981.

³⁷ *Lettre à Mersenne* du 15 avril 1630, AT I, 144, 14-17.

³⁸ « Physique et métaphysique chez Descartes », p. 185.

³⁹ Paris, PUF, 2013 (désormais *Étude du bon sens*). Les pages qui suivent reprennent en partie les pp. 117-160 du livre : on y trouvera les textes dans leur intégralité et on s'y reportera pour le détail des analyses.

date le *Studium bonas mentis* ? Son *terminus ad quem* est aisé à fixer en raison de l'affaire Rose-Croix : printemps 1623, quand Descartes, arrivant à Paris, dément la réputation d'être de la confrérie des Rose-Croix. Plus important est le *terminus a quo*, auquel nous assignons la fameuse date du 10 novembre 1619. Descartes a, ce jour-là, porté un certain regard sur le savoir dans sa totalité virtuelle, il a entrevu l'unité de la science dont la *mathesis universalis* et la *méthode* seront le nom. Ce jour fut celui que consigne une formule décisive, livrée simultanément par Leibniz et par Baillet : « Cum [...] mirabilis scientiae fundamenta reperirem »⁴⁰. La maturation du *Studium* fut sans doute assez longue, comme en témoigne la formulation anniversaire du 11 novembre 1620 : « Coepi intelligere fundamentum inventi mirabilis »⁴¹. Descartes commence « à comprendre le fondement de l'invention admirable » dont il a eu l'intuition un an plus tôt. De cette compréhension inaugurale a jailli un *projet*, celui du *Studium bonae mentis* précisément, que Descartes a eu très tôt – mais sans doute pas très longtemps – l'intention de publier⁴², mais auquel il a continué de travailler jusqu'en 1623⁴³. Le *Discours de la méthode* se contente de l'évoquer, assez précisément cependant pour qu'on y lise le premier accès à l'universalité de la connaissance : « Même je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opinions, qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable »⁴⁴. Si Baillet publie quelques extraits du *Studium*, force est de constater qu'il les livre sans en saisir lui-même l'intérêt. La manière même dont *La vie de Monsieur Descartes* le cite indique assez qu'il n'a su que faire de ce qu'il présente pourtant comme un « ouvrage latin que M. Descartes avait poussé assez loin ». Ses successeurs n'ont pas été plus inspirés : qu'il puisse s'agir de philosophie dans le *Studium* semble n'avoir fait l'objet d'aucune considération sérieuse. C'est pourtant en travaillant sur les débris que Baillet en donne que nous avons pris conscience du rôle absolument décisif de ce premier *projet de philosophie* de Descartes.

⁴⁰ *Étude du bon sens*, pp. 99-101 ; voir *La vie de Mr Descartes*, t. I, pp. 50-51 et 81 et Leibniz, *Notata quaedam G. G. L. circa vitam et doctrinam Cartesii*, in A (Sämtliche Schriften und Briefe, Akademie der Wissenschaften, Berlin) VI/4c, N° 376, 2057-2058 = AT X, 179 ; 7, 25-27 ; 216, 19-25.

⁴¹ *Ibid.* Nous en récapitulons les étapes p. 94 : hiver 1618-1619, généralisation (des procédures mathématiques) ; hiver 1619-1620, universalité (l'unité de la science) ; hiver 1620-1621, la méthode / *mathesis*.

⁴² À Pâques 1621, voir l'*Étude du bon sens*, p. 107 et notes p. 113.

⁴³ L'essentiel du *Studium* put néanmoins avoir été acquis pendant les hivers 1619-1620 et 1620-1621.

⁴⁴ AT VI, 17, 3-10 ; je souligne ; voir déjà Etienne Gilson, *René Descartes. « Discours de la méthode »*. *Texte et commentaire*, Paris, Vrin, 1925 ; 5^e éd. 1976, p. 180.

Parmi ces débris du *Studium*, on trouve d'abord un sommaire en quatre parties principales : « Ce sont des considérations <1> sur le désir que nous avons de savoir, <2> sur les sciences, <3> sur les dispositions de l'esprit pour apprendre, <4> sur l'ordre qu'on doit garder pour acquérir la sagesse, c'est-à-dire la science avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement »⁴⁵. On y repère immédiatement plusieurs concepts fondamentaux, à commencer par la première occurrence du concept d'*ordre*, remarquablement couplé avec celui de sagesse. Par là même, on mesure d'emblée ce qui les distingue de la doctrine postérieure : nous n'avons pas affaire à l'unité de la science *dans* la sagesse, et la « jonction » des « fonctions de la volonté avec celles de l'entendement » n'implique aucun rôle de la volonté dans l'établissement de la vérité. On y reconnaît aussi une répartition des considérations (un *ordre*, précisément) qui, pour être déjà *évidemment* cartésienne, ne l'est cependant pas tout à fait – en quoi je la qualifie de péronienne. Pris au sérieux, ce sommaire permet de répartir chacun des extraits du *Studium* dans l'un ou l'autre de ces quatre ensembles de considérations – d'autant qu'il arrive à Baillet de préciser à quel article appartient un extrait cité. Aussi avons-nous pu rendre ces extraits à la place à laquelle il est vraisemblable qu'ils figuraient dans le *Studium*⁴⁶. Remis à leur place initiale, les extraits donnés par Baillet, lus avec attention, révèlent toute la nouveauté et toute l'acuité des premières réflexions cartésiennes.

Après un 1^{er} article autobiographique qui insiste sur l'amour du Descartes collégien pour la philosophie (ce que nuancera singulièrement le *Discours de la méthode*), l'article 2 rapporte le mépris de Descartes pour les sciences qu'on lui avait enseignées, et par là prenait acte de l'insuffisance de leur classification scolastique. L'article 4 lui répond, en proposant une nouvelle classification, qui se fait par ajouts successifs des principes sur lesquels les sciences reposent : les sciences cardinales ne dépendent que de l'entendement, ou de l'entendement et de l'imagination ; les sciences expérimentales dépendent aussi des sens ; les sciences libérales dépendent en outre de la mémoire. L'extrait suivant de l'article 4 se concentre sur les sciences cardinales ou originales que sont la vraie philosophie et la vraie mathématique, et sur le nom qu'il convient de donner à leurs « études » : les études d'entendement sont *contemplation*, celles d'imagination *méditation*, selon un emploi du mot qu'on ne saurait dire cartésien, si du moins on le rapporte à son usage ultérieur, mais qu'on pourra bien dire péronien. Ce texte est à notre connaissance sans postérité dans le corpus, qui ne regroupera jamais philosophie et mathématique sous le même genre de science dite

⁴⁵ *Étude du bon sens*, p. 127. Si l'on infère du résumé que Baillet a donné des *Regulae ad directionem ingenii*, dont nous avons conservé le texte, la valeur qu'il faut accorder à ce sommaire, il n'y a aucune raison de douter de la fidélité avec laquelle les objets du *Studium* sont énumérés.

⁴⁶ Alors qu'AT X, 191-203 les donne dans l'ordre de leur apparition dans *La vie de Mr Descartes*.

cardinale. En ce sens, au contraire de plusieurs passages précédents, cet extrait ne livre pas la genèse de la doctrine cartésienne, mais constitue une tentative restée sans lendemain.

Je veux pour finir concentrer mon intérêt sur les deux très brefs extraits sur la mémoire qui appartiennent, à l'évidence, à l'article 3 consacré aux « dispositions de l'esprit pour apprendre » : « Il semblait douter que la mémoire fût distinguée de l'entendement et de l'imagination. Il ne croyait pas qu'elle pût s'étendre ou augmenter, mais seulement plus ou moins se remplir » la mémoire « qu'il nommait *intellectuelle*, qui ne dépend que de l'âme, et qu'il ne croyait point capable d'augmentation ou de diminution en elle-même »⁴⁷.

Baillet rapporte ce qui semble bien avoir été, dans un premier temps, une *hésitation* de Descartes sur le statut de la mémoire dans son rapport à l'entendement et à l'imagination : qu'est-ce qui, dans l'acquisition des sciences, relève de la mémoire, de l'imagination ou de l'entendement ? Peut-on les distinguer ? La première citation, considérée en elle-même, pourrait même porter à croire que Descartes n'était pas davantage en mesure de distinguer l'entendement de l'imagination. La proximité de ces deux passages montre cependant que Descartes pose d'abord que *la* mémoire ne peut s'étendre ou s'augmenter pour caractériser ensuite cette mémoire incapable d'extension ou d'augmentation comme « mémoire intellectuelle » – d'où le doute sur son indistinction d'avec l'entendement et l'imagination. Le doute énoncé ici sera levé par la *Règle XII*, qui expliquera que l'âme est capable d'une mémoire propre, et non pas corporelle, qui s'identifie à la force de connaître en tant qu'elle unifie toutes les facultés de l'esprit : mémoire, imagination et entendement, qui ne se distinguent proprement que par ce à quoi ces facultés s'appliquent. À cette force revient proprement le nom de mémoire quand elle s'applique à l'imagination seule⁴⁸. Et c'est en ce seul sens que la mémoire ne se distingue ni de l'entendement ni de l'imagination. La continuité de la réflexion de Descartes du *Studium* aux *Regulae* est ici manifeste. Le *Studium* nous livre donc un Descartes s'interrogeant, posant les alternatives et les difficultés que sa philosophie explicitera et tranchera ; bref, un Descartes commençant de philosopher.

⁴⁷ *Étude du bon sens*, pp. 134-135 ; *La vie de Mr Descartes*, t. II, p. 66, en marge (=AT X, 200-201) puis p. 477 = AT X, 201. Le premier extrait est une remarque faite à hauteur du passage de Baillet qui expose la théorie cartésienne du *conarion* en paraphrasant la *lettre à Meyssonnier* du 29 janvier 1640 et celle à *Mersenne* du 1^{er} avril 1640, lesquelles contiennent la réponse à la question posée par Meyssonnier sur ce que Descartes « pensait des *espèces qui servent à la mémoire* » (*Lettres de Mr Descartes*, t. II, lettres 36 et 38, pp. 209-210 et 217-219 = AT III, 20, 4-21, 2 et 47, 12-48, 29). Le contexte du second extrait distingue, à l'occasion du commentaire de la mémoire de Descartes (*Discours de la méthode* I, AT VI, 2, 23-25), mémoire locale, mémoire corporelle et mémoire intellectuelle (*La vie de Mr Descartes*, t. II, p. 477 = AT X, 201).

⁴⁸ AT X, 415, 13-416, 15.

Remarquons enfin que les textes de l'article 3, consacrés à l'entendement, à la mémoire et à l'imagination, ou ceux de l'article 4 que j'ai évoqués, qui classent les sciences à partir de l'entendement et de l'imagination, forment un premier essai pour examiner l'esprit pour lui-même : *studium mentis*. Le *Studium* allait donc bien plus loin que la réalisation du désir d'une science nouvelle confié à *Beeckman* le 26 mars 1619⁴⁹, en se donnant les moyens *méthodiques* de l'unité de la science, conformément à la découverte du 10 novembre 1619 (l'universalité) et à sa compréhension plénière du 11 novembre 1620 (le discours sur les sciences n'est plus immanent aux sciences mêmes). On saisit désormais que le *Studium* vise plus loin encore, en s'assignant pour objet ce qu'il faut étudier : la *mens*, l'esprit. Ce que Descartes pressent alors, sans pouvoir en faire la théorie, c'est que la connaissance de la *mens* elle-même est le fondement de toute science possible – par où il devient évident que la détermination de la tâche de devoir connaître avant tout l'entendement suit de fort peu l'invention de la méthode. C'est la *mens* qui est ultimement l'objet du *Studium* – mais un objet non encore véritablement pensé –, parce que c'est en elle que réside toute connaissance possible. Tel est ce que signifie *Studium bonae mentis – de bona mente, sive de hac universali sapientia cogitare*, comme le dira la *Règle* I⁵⁰. « L'ordre qu'on doit garder pour acquérir la sagesse » impose donc de commencer par cette science cardinale qu'est la vraie philosophie, par conséquent de commencer par ce « qui dépend de l'entendement », comme le dit le dernier extrait de l'article 4⁵¹. Mais c'est là précisément que le *Studium* s'arrête. Il s'arrête en vérité au commencement : le *Studium* entrevoit, sans pouvoir le penser, que commencer par « ce qui dépend de l'entendement » requiert de commencer par l'entendement lui-même. Le *Studium* entrevoit bien déjà que l'entendement, pour traiter de « ce qui dépend de lui », doit traiter de lui-même, mais il n'y parvient pas. À l'évidence, les forces ont manqué au Descartes de vingt-cinq ans, ou à peine plus. Reste que le *Studium bonae mentis* constituait une admirable tentative pour examiner la *mens* en elle-même et pour elle-même. C'est aux *Regulae* – et, en un autre sens, aux *Meditationes*⁵² – qu'il reviendra de l'accomplir.

Quelques années de travail plus tard, après que la *Règle* I aura regretté que « presque personne ne pense à la *bona mens* »⁵³, la *Règle* VIII saluera le *Studium*, dans une parenthèse discrètement autobiographique :

⁴⁹ AT X, 156, 8-157, 3.

⁵⁰ AT X, 360, 19-20.

⁵¹ « C'est là qu'il rapportait toutes les sciences, mais principalement celles qu'il appelait *cardinales*, ou *originales*, comme la vraie philosophie qui dépend de l'entendement, et la vraie mathématique qui dépend de l'imagination », *Étude du bon sens*, p. 140.

⁵² Voir mon *Invention du moi*, Paris, PUF, 2010, p. 233.

⁵³ AT X, 360, 19-20.

Si quelqu'un se propose pour question, d'examiner toutes les vérités, à la connaissance desquelles suffit la raison humaine (ce que doivent il me semble entreprendre une bonne fois en la vie tous ceux qui étudient sérieusement à parvenir au bon sens), celui-là donc suivant les règles que nous avons données trouvera, qu'on ne peut rien connaître avant l'entendement, puisque de lui dépend la connaissance de toutes les autres choses, et non le contraire⁵⁴.

Ainsi les *Regulae* mènent à bien ce que le *Studium* n'avait qu'entrevu : que l'ordre requiert de commencer par le commencement, c'est-à-dire par l'entendement lui-même.

Je conclus d'un mot. « La vraie philosophie dépend de l'entendement ». Le *Studium* ne constitue pas seulement, comme Étienne Gilson l'avait remarqué, un petit traité *De la philosophie*⁵⁵ ; il est le premier traité *de philosophie* de Descartes, ouvrant la voie au traité de « vraie philosophie » que seront les *Regulae ad directionem ingenii*. Libérant ce champ inédit pour Descartes qu'est la philosophie, le *Studium bonae mentis* s'avère donc être un texte décisif, en dépit de son inachèvement et de son démembrement – décisif dans son échec même, dont les *Regulae* délivreront pleinement le sens. J'ose espérer que les propositions que Gilles Olivo et moi avons avancées pour en restituer le projet parviendront à esquisser la figure d'un Descartes péronien devenant philosophe et, par là, se donnant les moyens de devenir cartésien.

⁵⁴ « Si quis pro quaestione sibi proponat, examinare veritates omnes, ad quarum cognitionem humana ratio sufficiat (quod mihi videtur semel in vita faciendum esse ab iis omnibus, *qui serio student ad bonam mentem pervenire*), ille profecto per regulas datas inveniet nihil prius cognosci posse quam intellectum, cum ab hoc caeterorum omnium cognitio dependeat, et non contra », AT X, 395, 17-24.

⁵⁵ René Descartes. « *Discours de la méthode* ». *Texte et commentaire*, *Op. cit.*, p. 82.